

merce de productions que leur sol seul peut produire, mais sur le Commerce de celles que tous les terrains peuvent rapporter & sur l'industrie. Elle est précaire, en ce que l'industrie appartient à toutes les Nations ; & à mesure que les différens Etats, établiront des Manufactures, & encourageront les Arts, l'Industrie & l'Agriculture, l'Angleterre, & la Ho^lande décherront jusqu'à leur état naturel. On ne peut nier que tout ceci ne soit fort sensé : ce qu'on ajoute, ne l'est pas moins : Elles ne resteront pas même dans ce degré. Le Commerce a procuré à ces deux Etats, à la vérité, des richesses : elles occasionnent le luxe & les besoins qui deviennent des nécessités par gradation : ces nécessités restent, mais les richesses s'évanouissent ; & le luxe est toujours la ruine des Etats, lorsqu'il n'est pas fondé sur les productions du pays.

Dans le Chapitre du Luxe, qu'on regarde simplement comme l'usage des commodités de la vie, on trace à ce sujet une espèce d'apologie politique. Loin de voir, dans le luxe, le fléau des Etats, l'Auteur y apperçoit, pour la France, une branche de Commerce d'autant plus précieuse qu'elle lui appartient en propre. Paris est en possession de donner le ton à toute l'Europe, pour la nature & la façon des ajustemens. Les étoffes de Lyon, les modes, les deslèins sont recherchés avec empressement par l'Etranger, qui se moque de la légèreté Françoisé, & qui s'afflujettit cependant à lui payer le tribut de son or & de son argent. On déclare néanmoins que, si l'on entend par le mot *luxe* l'intempérance, la mollesse & toute sorte d'excès, on convient de ses dangers aussi réels pour un Etat que pour les simples particuliers. Cette déclaration